



Plan de formations 2016

Intitulé de la formation Public visé Dates et lieux	OBJECTIFS DE CHANGEMENTS	OBJECTIFS DE FORMATIONS	
<p>Mener l'action syndicale dans l'entreprise</p> <p><i>(Formation de base des adhérents et nouveaux élus dans les IRP en 2 modules)</i></p>	<p>3 jours/session</p> <p>- LILLE : Session 1 : 20, 21 et 22 janvier Session 2 : 29, 30 et 31 mars</p> <p>- LILLE : Session 1 : 11, 12 et 13 mai Session 2 : 14, 15 et 16 septembre</p> <p>- LILLE : Session 1 : 12, 13 et 14 octobre Session 2 : 30 nov, 1 et 2 décembre</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➢ Elargir le public de nos formations syndicales CFDT.➢ Permettre aux adhérents de comprendre le fonctionnement de la CFDT afin qu'ils y trouvent leur place.➢ Développer l'action collective dans les entreprises à travers une approche globale des mandats. Eviter les phénomènes « d'institutionnalisation » des élus.➢ Doter d'outils les nouveaux adhérents pour favoriser l'émergence de projets d'actions faisant vivre les valeurs CFDT.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Comprendre l'action syndicale dans l'entreprise au travers des instances représentatives du personnel (DP, CE, CHSCT) et des délégués syndicaux.• Appréhender la conception du syndicalisme CFDT dans l'exercice de ses différents mandats• Définir des stratégies d'actions porteuses de résultats pour les salariés.



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

<p>Expression Ecrite et Orale</p> <p><i>(Tous militants souhaitant développer ses compétences en matière de communication)</i></p>	<p>Session 2 jours</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>LILLE</u> 28 et 29 janvier	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Développer ses compétences et sa créativité dans l'écrit.➤ Etre plus à l'aise dans la prise de parole.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Appréhender les mécanismes de la communication,• Connaître les facteurs et les conditions qui facilitent la communication,• S'entraîner à la communication écrite et orale,• Se fixer des objectifs de changement.
<p>Formation économique des élus au Comité d'Entreprise</p> <p><i>(Elus Comité d'entreprise)</i></p>	<p>5 jours</p> <p>- <u>LILLE</u> : Du 21 au 25 mars</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Redonner une place centrale à la formation syndicale plutôt que le recours aux organismes privés➤ Orienter les élus de CE dans un parcours de formation plus riche et plus cohérent.➤ Développer les compétences d'analyse économique de nos élus➤ Renforcer le lien entre les activités du CE et l'action syndicale	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître les prérogatives du comité d'entreprise• Comprendre le fonctionnement économique de l'entreprise et le rôle du CE• Apprendre à définir des stratégies d'actions porteuses de résultats pour les salariés• Développer des pratiques syndicales CFTD adaptées aux missions du CE• Développer des réflexes de partenariat avec les experts et de contact avec la CFTD• Clarifier son rôle d' élu, acquérir un vocabulaire économique et se repérer dans les documents comptables pour être capable de dialoguer sur le champ économique.



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Délégué Syndical

2 modules de 2 jours

(Délégués syndicaux)

2 jours/session

- LILLE :

Session 1 : 25 et 26 février

Session 2 : 19 et 20 mai

Pour le Syndicat

- Développer et ou de renforcer le taux de représentativité de la CFDT au sein de son entreprise
- Favoriser l'émergence de projets collectifs d'entreprise en cohérence avec ceux de la CFDT et notamment avec les orientations de son syndicat, et de les porter
- Développer ses capacités de négociation
- Être en capacité d'organiser le fonctionnement de la section syndicale d'entreprise et d'assumer les différentes missions qui sont attendues de lui.
- Développer son implication dans la vie de la CFDT
- Renforcer les liens entre sa Section Syndicale d'Entreprise et la CFDT notamment avec son syndicat.

Pour le Stagiaire

- Permettre au Délégué Syndical CFDT de repérer ses missions au sein de la section syndicale d'entreprise en lien avec son syndicat
- Renforcer le sentiment d'appartenance du DS au sein de la CFDT tant en matière d'Histoire de Valeurs que de fonctionnement.
- se familiariser avec les textes réglementant la désignation du DS en lien avec la représentativité et apprendre à les utiliser.
- Intégrer les missions du DS en termes d'animation de coordination, de développement, de communication et de liaison avec les structures CFDT pour garantir un travail collectif dans la section syndicale.
- Inciter le DS à entretenir le contact avec le syndicat et les structures CFDT
- Repérer et intégrer les éléments essentiels et nécessaires à l'organisation et la gestion des élections professionnelles dans l'entreprise en respectant le lien avec le syndicat
- Repérer l'importance de négocier un projet syndical de SSE en cohérence avec les orientations CFDT.
- confirmer son mandat de délégué syndical CFDT.



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

<p>Pratique de la négociation</p> <p><i>(délégués syndicaux et tous militants souhaitant parfaire ses compétences en matière de négociation)</i></p>	<p>Session 3 jours</p> <p>LILLE</p> <p>19, 20 et 21 octobre</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Donner aux militants des sections des moyens de mener une négociation en lien avec le syndicat.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les bases théoriques de la négociation ;• Définir le cadre juridique de la formation ;• Identifier les phases essentielles de la négociation ;• Repérer les éléments essentiels du déroulement de la négociation ;• Identifier les phases essentielles de la négociation ;• Mettre en pratique les éléments théoriques de la négociation ;
<p>Initiation Juridique niveau</p> <p><i>(Adhérents, militants, nouveaux élus)</i></p>	<p>- LILLE :</p> <p>1, 2 et 3 mars</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Elargir et développer un réseau de personnes ressources en matière juridique.➤ Avoir des militants acteurs dans l'action juridique.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les bases théoriques indispensable pour la prise en charge d'une question juridique (différence entre juridique et judiciaire, les différentes sources du droit, les grands principes du contrat de travail, distinction droit privé/droit public, l'organisation juridictionnelle française).• Améliorer ses pratiques syndicales dans la gestion d'une question juridique (accès à la réglementation, méthode de recherche d'informations, les acteurs de l'action juridique dans la CFDT et leur rôle).



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

<p>Les clauses du Contrat de travail</p> <p><i>(Adhérents, militants, nouveaux élus s'investissant dans le syndicat)</i></p>	<p>- LILLE :</p> <p>31 mai, 1 et 2 juin</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Elargir et développer un réseau de personnes ressources en matière juridique.➤ Avoir des militants à l'aise dans l'action juridique au sein des entreprises ainsi que lors de permanences.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Développer les compétences et l'efficacité des militants dans la prise en charge des dossiers collectifs au sein de leur entreprise et lors d'entretiens préalables en s'appuyant sur la pratique juridique (les clauses du contrat de travail)
<p>Défenseur Prud'homal</p> <p>exclusivement réservé aux militants impliqués dans le juridique en vue d'intégrer le réseau des défenseurs !</p>	<p>- LILLE :</p> <p>6, 7 et 8 décembre</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Elargir et développer un réseau de défenseurs juridiques.	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Connaître le déroulement d'un dossier juridique.• Savoir rédiger des conclusions.• Capable de plaider un dossier.
<p>Les Congés</p> <p><i>(Délégués syndicaux, élus DP, élus CE)</i></p>	<p>- LILLE :</p> <p>27, 28 et 29 septembre</p>	<p>Pour le Syndicat</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Congés payés, jours fériés, congés pour événements, congés syndicaux... nombreuses sont les demandes en termes de congés, le syndicat aura des militants efficaces sur la question	<p>Pour le Stagiaire</p> <ul style="list-style-type: none">• Approfondir ses connaissances sur les différents congés et la mise en pratique• Pour répondre aux questions des adhérents et des salariés concernant les congés, le calcul des indemnités...



UTI METROPOLE LILLOISE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Formation CHS-CT

Elus CHS-CT

Selon la taille de l'entreprise : 3 jours congés CHSCT + 2 jours congés éducation ouvrière ou 5 jours congés CHSCT.

Session 3 jours

- **LILLE :**
Du 25 au 27 avril

Du 8 au 10 novembre

Pour le Syndicat

- Intervenir syndicalement sur la santé au travail

Pour le Stagiaire

- Avoir une vue élargie du champ d'intervention sur l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail.
- Réaliser une fiche synthétique des textes légaux du CHS-CT.
- Repérer le rôle et les missions du Secrétaire du CHS-CT.
- Comprendre le fonctionnement de l'entreprise et des différents acteurs.
- Comprendre la différence entre travail prescrit et travail réel.
- Découvrir les différentes méthodes et outils d'enquête et d'analyse.
- Réaliser la carte des Conditions de Travail.
- Repérer le contenu du PAPRI Pact.
- Acquérir une méthode pour faire des priorités en CHS-CT.

Agir sur le travail contre les Risques Psychosociaux

Action destinée à des collectifs de sections (de 2 à 4) comprenant de préférence 1 élu CE/DP, 1 DS, 1 CHSCT (secteur privé)

- **LILLE :**
Session 1 : 9, 10 et 11 mars
Session 2 : 16 et 17 juin
+ 1 jour bilan
(1 travail intersession sera demandé au collectif de section participant à la formation)

Pour le Syndicat

- Un travail en lien étroit avec la section syndicale d'entreprise
- Mettre en œuvre l'axe revendicatif conditions de travail et RPS
- Suivre l'objectif final pour l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise concernée

Pour le collectif de section

- Définir les risques psychosociaux
- Appréhender les conditions pour agir collectivement sur le travail
- Faire un diagnostic des conditions de travail
- Identifier les éléments, les obstacles pour ajuster son action au quotidien